La revue d'actualité du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Le Sabot de Vénus

N°43 - janvier 2016 Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne



Sommaire

3. Éditorial

4. Vers la gestion durable des landes et tourbières du Bois de la Biche

Le Conservatoire vient d'achever le diagnostic écologique de ce site Natura 2000 icaunais. Découvrez ses particularités, les milieux naturels remarquables et la biodiversité patrimoniale qu'il abrite.

6. La préservation des marais tufeux du Châtillonnais, un enjeu régional

L'intérêt patrimonial de ces milieux naturels emblématiques de notre région et particulièrement de la Côte-d'Or n'est plus à démontrer. Le Conservatoire vous explique ici les actions concrètes mises en place sur les sites qu'il a en gestion.

8. Faites connaissance avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Le rapprochement entre les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté a commencé! Nos homologues francs-comtois vous présentent ici leur structure, leur travail et les milieux remarquables de leur territoire.

9. Poster : Tout savoir sur les sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté

14. Une nouvelle antenne dans l'Yonne pour le Conservatoire Le Conservatoire n'était pas à ce jour implanté dans l'Yonne. C'est

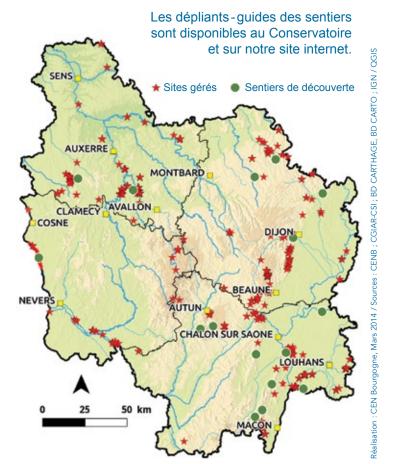
maintenant chose faite vu qu'une nouvelle antenne a vu le jour à Avallon. Nous avons l'honneur de vous la présenter ici.

16. La vie secrète des monsses

Qu'est-ce qui se cache derrière le mot « bryophytes » ? Comment se reproduisent-elles ? Où se développent-elles ? Grâce à cette Leçon de choses, vous saurez tout ou presque sur les mousses.

18. Brèves de nature

L'actualité de la nature en Bourgogne et au-delà.



Les sites du Conservatoire

165 sites **4608** hectares

L'actualité du Conservatoire est aussi sur notre site internet : www.cen-bourgogne.fr

et sur les réseaux sociaux :









Photo de couverture : Le Brevon dans le Châtillonnais (21) O. Girard - CENB





Inauguration de l'antenne icaunaise du Conservatoire à Avallon le 6 novembre 2015 M. Jouve - CENB

2016, le Conservatoire fête ses 30 ans et se rapproche du Conservatoire de Franche-Comté!

1986-2016... 30 ans déjà que notre Conservatoire œuvre pour la préservation de la nature bourguignonne... Que de chemin parcouru, parfois semé d'embûches, mais que nous avons toujours relevées comme des défis. Un chemin au cours duquel la structure s'est étoffée en termes de nombre de salariés, d'adhérents, de bénévoles, de sites et de surface gérés, mais aussi en termes de compétences, de missions... au point d'être aujourd'hui un partenaire incontournable dans le monde naturaliste bourguignon.

Pour fêter ensemble cet anniversaire, l'équipe vous concocte quelques surprises à découvrir au fil de l'année!

L'évènement était annoncé et voilà nous y sommes... Le 1er janvier 2016, les régions Bourgogne et Franche-Comté se sont rapprochées pour former «une grande région». Les deux Conservatoires d'espaces naturels vont travailler main dans la main pour préserver la nature bourguignonne et franc-comtoise que nous partageons désormais. Pour commencer à engager les discussions à ce sujet, les élus bourguignons et francs-comtois se sont déjà rencontrés deux fois dont le 21 décembre dernier. Les lignes directrices de nos collaborations à venir ont été tracées. Elles ont pour double objectif de maintenir et développer nos savoir-faire et la rigueur qui fait la marque de nos structures d'une part, et d'autre part, de s'assurer de la considération et du respect de chacun des territoires.

Ne doutons pas du fait que les deux équipes s'apporteront mutuellement leurs compétences, expériences et savoir-faire. Des réflexions communes seront même engagées sur certaines thématiques au cœur des préoccupations actuelles comme les milieux humides et les mares, pour lesquels chacun des deux Conservatoires anime des programmes de préservation. Ce contexte politique nous offre donc l'occasion d'ouvrir ce nouveau numéro du Sabot de Vénus à nos homologues francs-comtois afin qu'ils vous présentent leur Conservatoire. La lumière sera mise aussi sur les points communs qui unissent nos deux structures, créées sur les mêmes principes fondateurs, leurs complémentarités mais aussi leurs singularités.

Nous profitons de ce début d'année pour vous faire part dans ce Sabot de Vénus de la création en 2015 d'une antenne du Conservatoire à Avallon. Cette dernière, inaugurée le 6 novembre, accueille deux chargés de mission. Le Conservatoire est dorénavant implanté dans tous les départements pour être au plus proche des territoires, des partenaires et des élus et pour continuer à préserver les milieux naturels et la biodiversité.

Au fil des pages de ce numéro, nous vous invitons également à la découverte des richesses écologiques des marais tufeux du Châtillonnais et les actions mises en place par le Conservatoire et ses partenaires pour préserver ce patrimoine exceptionnel. Et retrouvez bien sûr notre Leçon de choses consacrée cette fois aux mousses.

J'ajouterai un dernier mot pour clore cet édito : nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'émergence fin 2015 des trois nouvelles réserves naturelles régionales que sont les tourbières du Morvan, les mardelles de Prémery et la Loire bourguignonne.

Dans l'attente de vous retrouver lors des évènements phares qui jalonneront cette année (animations nature, Assemblée générale, Rencontres du Conservatoire, etc.), l'équipe du Conservatoire se joint à moi pour vous souhaiter à tous, adhérents, bénévoles, partenaires, une excellente année 2016.

Bonne lecture!

• Daniel SIRUGUE Président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne





Vers la gestion durable des landes et tourbières du Bois de la Biche

Non loin de l'agitation citadine d'Auxerre, se situe une forêt, classée en site Natura 2000. En 2015, la rédaction de son document d'objectifs a été lancée. Chaque site Natura 2000 doit en être doté dans le but de décrire le site, mettre en lumière les enjeux, les menaces et les orientations de gestion préférentielles pour le maintien des milieux naturels remarquables et de la biodiversité patrimoniale présents. Zoom sur les résultats du diagnostic écologique du site avant de plancher sur la proposition d'actions concrètes...

Pour comprendre le site...



Aulnaie marécageuseC. Diaz - CENB

Carte d'identité du site Natura 2000

Nom:

Site N° FR2600990 - Landes et tourbières du Bois de la Biche

Surface: 339 ha

Département concerné: Yonne

Communes concernées:

- Branches
- Appoigny
- Fleury-la-Vallée



Caractérisé par un relief peu marqué, ce petit site Natura 2000 est une vallée qui a été creusée par le ru de la Biche, à qui il doit son nom. Il est localisé sur la région naturelle de la Champagne humide et repose sur un sous-sol composé de formations sédimentaires de sables de la Puisaye et d'argiles. Cela permet à un sol plus ou moins hydromorphe* et acide de se former. Le caractère sableux permet un ressuyage* rapide sur certains secteurs, offrant la particularité de passer en quelques mètres d'une zone très humide à une forêt sèche.

Des milieux naturels remarquables

Près de 97% du site sont couverts par la forêt. Les chênaies pédonculées des sols humides sont majoritaires mais les formations les plus remarquables restent les aulnaies tourbeuses, l'aulnaie-frênaie en bord du ru de la Biche et la boulaie à sphaigne. Cette dernière occupe une surface très restreinte sur le site d'où l'intérêt de la préserver. La pleine expression de ces habitats* forestiers peut être compromise par certaines pratiques forestières défavorables. En effet, les vieux arbres ne sont pas maintenus et certaines forêts comme les chênaies sessiliflores subatlantiques sont remplacées peu à peu par des plantations de Pin laricio et Pin sylvestre. Cette dernière pratique est une des menaces principales sur le site. L'expansion d'espèces introduites telles que le Robinier faux-acacia en est également une, puisqu'il apparaît fréquemment suite à des coupes fortes.

Bien que représentant seulement 3 %, les secteurs ouverts sont particulièrement importants sur le site, avec la présence de milieux humides. À la source du ru de la Biche se trouve notamment une tourbière entourée d'une aulnaie tourbeuse, milieux très rares et abritant une flore et une faune à forte valeur patrimoniale. Ils abritent par exemple la Rossolis à feuilles rondes et la Bruyère cendrée, toutes deux protégées, au niveau national pour la première et régional pour la seconde. Ces milieux sont menacés par l'envahissement des pins mais aussi l'assèchement des zones alentour qui modifie le régime d'écoulement des eaux et par conséquent les conditions de vie du milieu.



Au niveau du ru de la Biche, ce site Natura 2000 se superpose à un périmètre d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope datant de 1988 et en faveur des espèces suivantes: Rossolis à feuilles rondes, Vipère péliade, Pyrole à feuilles rondes, Lézard vert et Piment royal. Le site Natura 2000 du Bois de la Biche est d'ailleurs la seule station bourguignonne connue de Piment royal. Cette espèce apprécie les bois très humides et souvent tourbeux, en contexte atlantique, conditions que ce site lui offre. Ces espèces devront être prises en compte dans le document d'objectifs afin de proposer des mesures en leur faveur.

Les enjeux à prendre en compte dans la gestion du site

La forte valeur patrimoniale des milieux naturels retrouvés sur le site Natura 2000 du Bois de la Biche est liée aux conditions d'acidité et d'hydromorphie du sol. La présence de ces milieux humides doit impérativement être prise en compte dans la gestion du site. D'une part, ils peuvent être facilement perturbés si le régime d'écoulement de l'eau dans le sol (drainage, coupe rase d'arbres entraînant une remontée de nappe, passage d'engins motorisés, etc.) est modifié. D'autre part, ce sont aussi des terrains très fragiles et sensibles au tassement. Une trop forte pression sur ces sols (passage d'engins de débardage par exemple) lorsqu'ils sont engorgés entraîne une déstructuration et donc une dégradation non négligeable des milieux naturels présents.





- * Hydromorphe: montrant des caractéristiques d'une saturation en eau régulière.
- * Ressuyage: ici, phénomène naturel permettant l'élimination de l'eau en excès dans le sol.
- * Habitat : en écologie, il s'agit d'un type de milieu naturel (pelouse, prairie, forêt, etc.).

Ce sont notamment ces éléments qui devront être gardés à l'esprit lors de la rédaction du document d'objectifs, afin de pouvoir continuer à mener des activités socio-économiques respectueuses de la présence des milieux naturels et de la biodiversité.

• Cécile DIAZ
Chargée de missions Natura 2000
Animatrice de la Cellule Milieux humides
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



La préservation des marais tufeux du Châtillonnais, un enjeu régional

Issus d'un phénomène géologique particulier impliquant des résurgences d'eau chargée en carbonate de calcium, les marais tufeux sont des habitats naturels remarquables dont un des plus gros réseaux français (presque 250 marais) se trouve à cheval sur la Bourgogne et la Champagne-Ardenne, entre le Châtillonnais et le Plateau de Langres. Dans notre région, les premières interventions de protection de ces milieux ont été entreprises au début des années 1990 et se poursuivent maintenant depuis près de 25 ans. Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne gère notamment une dizaine de sites en Côte-d'Or afin de préserver ces habitats remarquables et la biodiversité associée.

Petits et discrets mais fortement patrimoniaux

L'Entité Cohérente de Gestion*
« Marais tufeux du Châtillonnais »

Département concerné : Côte-d'Or

Nombre de sites : 11 dont 9 en délégation de gestion, 1 en propriété CENB et 1 mixte (propriété + convention)

Surface totale: 62 ha

Communes concernées:

Bure-les-Templiers, Chaugey, Cussey-les-Forges, Essarois, Lignerolles, Recey-sur-Ource, Saint-Germain-le-Rocheux, Vernois-lès-Vesvres

Zonages environnementaux : 7 ZNIEFF de type II, 3 sites Natura 2000, 1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (Marais de la Gorgeotte), 10 des 11 sites inclus dans le périmètre du projet de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Milieux naturels présents : prairies (30%), bas-marais alcalins et cariçaies (25%), fourrés humides (20%), boisements humides (10%), pelouses marneuses (5%), mégaphorbiaies (5%), plantations de résineux (2,5%), végétation aquatique et du bord des eaux (2,5%)



Inventaire marais tufeux

Les marais tufeux sont souvent de petite taille (de quelques centaines de m² à une dizaine d'hectares au maximum) mais abritent une mosaïque de milieux humides remarquables et d'intérêt européen pour la plupart, voire prioritaires comme les dépôts de tufs. Bien que situés en plaine, les marais tufeux du Châtillonnais offrent des conditions particulières, favorables à l'installation de plantes montagnardes comme le Choin ferrugineux, la Laîche de Davall ou encore la Swertie pérenne, rencontrées habituellement plus en altitude dans le Jura, les Alpes ou les Pyrénées. D'autres plantes patrimoniales et caractéristiques de ces milieux sont présentes comme la Gentiane pneumonanthe, l'Épipactis des marais ou encore le Jonc à tépales obtus. Plus en lisière de marais, la Fougère des marais, la Pyrole à feuilles rondes ou l'Aconit napel, toutes trois classées « vulnérables » sur la Liste Rouge Régionale, sont recensées. Côtoyant les marais, les pelouses marneuses et les prairies oligotrophes abritent quant à elles l'Ophioglosse commun (ou Langue de serpent), une autre fougère très rare. Ces milieux recèlent aussi de nombreuses richesses faunistiques. Citons notamment l'Agrion de mercure, la Cordulie à taches jaunes et le Cordulégastre bidenté, ce dernier étant intiment lié aux marais tufeux. L'Azuré des mouillères est également présent. Ce papillon ne subsiste en Bourgogne que sur guelques marais tufeux du Châtillonnais et prairies paratourbeuses du Morvan. Enfin, dans la végétation des marais tufeux du Châtillonnais, se cachent aussi deux minuscules espèces d'escargots d'intérêt européen, le Vertigo étroit et le Vertigo des moulins.

Des milieux bien conservés mais à surveiller

Autrefois ponctuellement utilisés pour faire pâturer les troupeaux lors des périodes de sécheresse, les marais n'ont plus d'utilité agricole de nos jours et tendent à être dégradés ou abandonnés. Cependant, les sites aujourd'hui pris en charge par le Conservatoire peuvent être considérés dans un état de conservation plutôt bon. Mais attention, de nombreuses menaces pèsent sur ces milieux, notamment l'enrésinement, les modifications artificielles du fonctionnement hydraulique des marais (drainage ou détournement des sources) et l'embroussaillement lié à la perturbation du fonctionnement hydraulique. Afin de garantir sur le long terme le maintien de ces milieux aux enjeux écologiques forts, le Conservatoire a programmé dans un plan de gestion des mesures pour les années à venir (jusqu'à 2022). Ces dernières concernent notamment l'amélioration de l'état de santé des marais mais aussi les suivis scientifiques des espèces et habitats écologiques menacés.



Des actions concrètes pour la préservation des marais

Certains sites comme le Marais de la Gorgeotte nécessitent des interventions techniques pour restaurer leur bon fonctionnement hydraulique (bouchage de drains, ouverture de brèche dans les drains, etc.). Des opérations sont également prévues pour restaurer la végétation des marais : débroussaillage sur des secteurs fortement colonisés par les arbustes, élimination des résineux (y compris des semis), fauche, broyage régulier des mégaphorbiaies* et élimination des espèces exotiques envahissantes. La mise en place de ces mesures de gestion vise à la préservation des milieux mais aussi de la biodiversité remarquable associée. Pour s'assurer que la gestion est favorable à la faune et la flore caractéristiques de ces milieux naturels, des suivis sont nécessaires afin de pouvoir évaluer l'impact des interventions et pouvoir les ajuster si besoin : suivi des populations des espèces les plus menacées, suivi technique des opérations de gestion (restauration de mare, broyage de mégaphorbiaie*, etc.), inventaires concernant certains groupes faunistiques ou floristiques plus méconnus (mousses, araignées, etc.), suivi du fonctionnement hydraulique des marais.

Enfin, pour faire découvrir ces milieux au plus grand nombre tout en les respectant au mieux, de nouveaux aménagements de découverte seront mis en place pour compléter l'offre déjà existante.

Afin d'assurer au mieux la pérennité des marais tufeux du Châtillonnais, le Conservatoire souhaite élargir ses actions sur d'autres parcelles limitrophes présentant des enjeux écologiques forts en continuant son travail d'acquisition ou de conventionnement avec les propriétaires. Et bien sûr, pour que chacun s'approprie la préservation de ce patrimoine naturel, cet important travail continuera à être mené en concertation avec les acteurs locaux (élus, animateurs de sites Natura 2000, agriculteurs partenaires, etc.).

Les actions à venir

- Lancement de l'animation du deuxième site Natura 2000 compris dans l'ECG (ce site concerne une grande partie des sites gérés par le Conservatoire).
- Rédaction d'un complément au plan de gestion concernant le site du Marais de Lomottes à Villedieu (nouveau site).
- Conception d'un plan de gestion synthétique comme outil de communication auprès des élus concernés par l'ECG et des partenaires.





Guillaume DOUCET Chargé de missions territorial Côte - d'Or Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

* Entité Cohérente de Gestion (ECG) : Depuis 2012, par souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en Entité Cohérente de Gestion et font l'objet d'un seul et même document de gestion.

* Mégaphorbiaie : en milieu humide, formation herbacée, dense et haute (environ 1,50 m), naturelle ou issue de l'abandon de la fauche et/ou du pâturage d'une prairie.





Faites connaissance avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Des tourbières des Quatre lacs aux pelouses de Champlitte, en passant par les corniches et forêts du ravin de Valbois ou par les pelouses de Baume-les-Messieurs, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté contribue à préserver la remarquable diversité des milieux naturels francs-comtois. Gestionnaire en 2015 de 72 sites pour 1667 hectares, partenaire privilégié des acteurs francs-comtois, le Conservatoire est ancré depuis 25 ans dans le paysage de la biodiversité.

Le Conservatoire engagé pour la gestion des milieux remarquables

Le Conservatoire s'est historiquement investi dans la préservation des milieux rares et isolés. Avec la gestion de 28 sites de tourbières, l'engagement du CEN pour ces milieux précieux est considérable. Il s'appuie sur des programmes ambitieux comme le Programme d'actions en faveur des tourbières, et aujourd'hui, la coordination d'un projet européen Life Tourbières du Jura, conduit avec cinq autres structures pour réhabiliter 60 tourbières sur le massif jurassien. Le CEN intervient également sur 28 pelouses sèches dans les quatre départements, des milieux en forte régression avec la déprise agricole. D'autres milieux comme les forêts ou les écosystèmes alluviaux ont intégré le réseau de sites du Conservatoire, complétant ainsi le tableau des milieux naturels francs-comtois. Sur tous ces espaces, le CEN privilégie particulièrement l'appui des agriculteurs locaux pour favoriser la pérennité de la gestion mise en place.

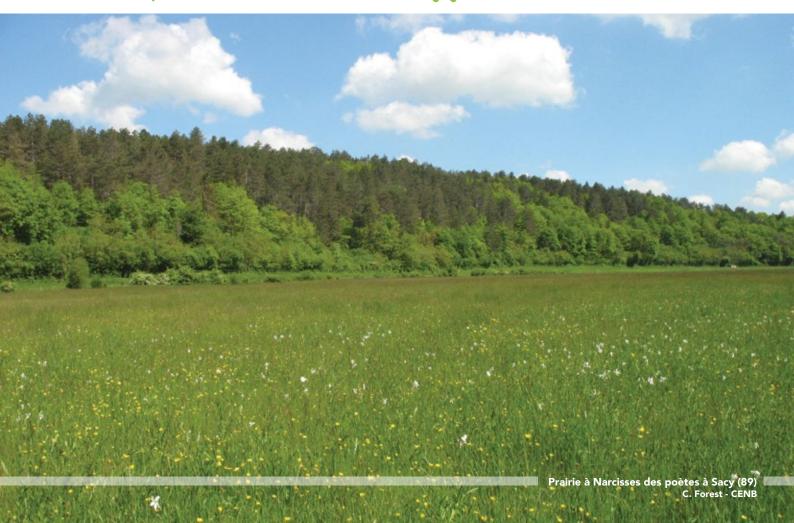
L'expérience acquise sur le réseau de sites a conduit l'État et le Conseil régional à confier au CEN la **gestion de trois réserves naturelles**, nationales ou régionales. Un partenariat ancien existe d'ailleurs en Franche-Comté entre le réseau des Réserves naturelles et le CEN, qui se concrétise notamment par la parution de **l'Azuré**, la revue des gestionnaires de milieux remarquables de Franche-Comté.







Tour d'horizon en images de quelques sites gérés par les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté

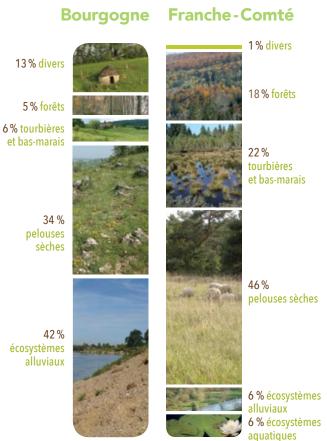


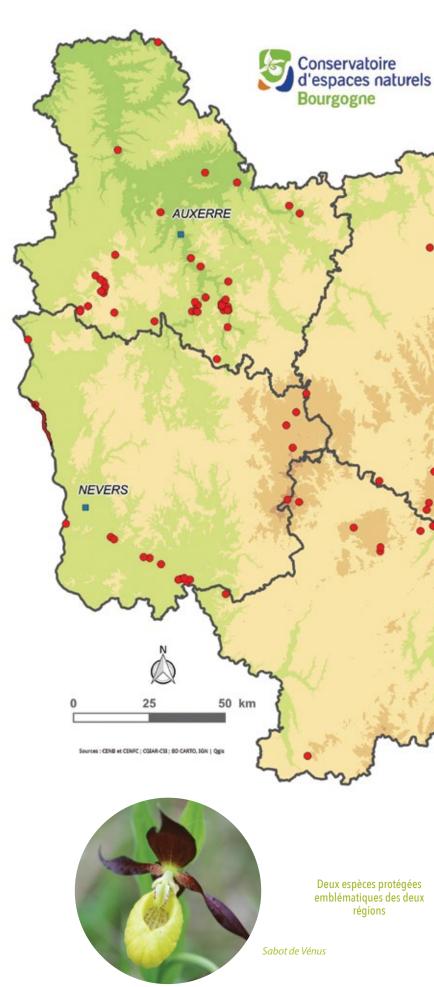
Tout savoir sur les sites gérés par les Conservatoires d'espaces

237 sites représentant une surface de 6 275 ha

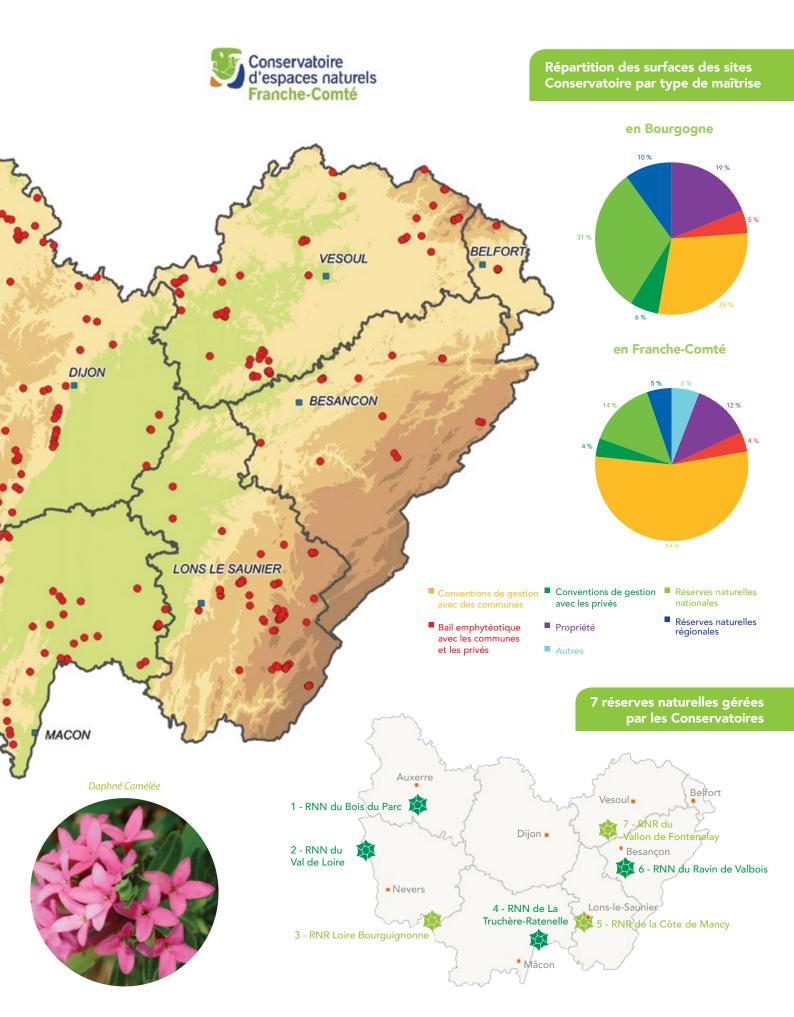
- en Bourgogne
 165 sites, soit
 4 608 ha
- en Franche-Comté 72 sites, soit 1667 ha

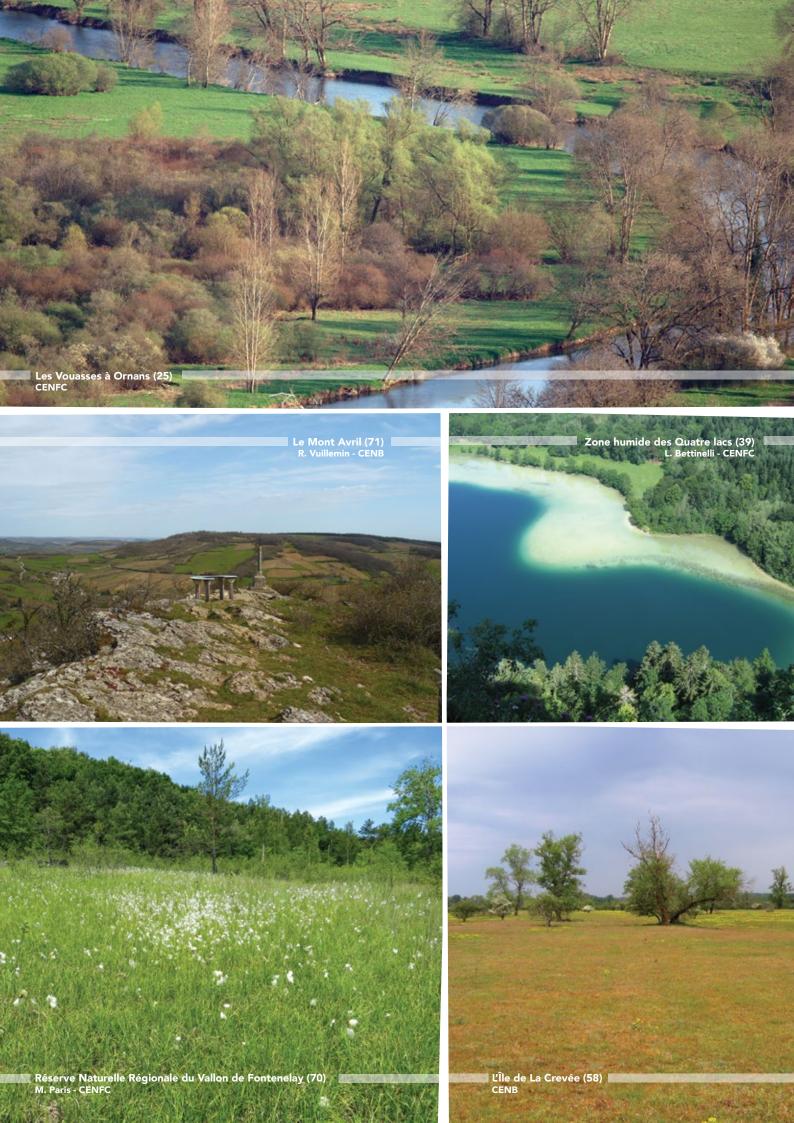
Répartition surfacique des sites gérés par type de milieu





naturels de Bourgogne et de Franche-Comté





L'accompagnement territorial et les programmes régionaux en faveur des milieux et des espèces

L'approche collaborative développée par le Conservatoire a amené de nombreux acteurs à se tourner vers l'association pour les accompagner localement, avec par exemple des partenariats avec les communes pour la gestion des collines bisontines ou belfortaines. Des opérateurs locaux ont également confié la gestion de deux sites Natura 2000 au CEN, tous deux situés en Haute-Saône.

Des acteurs socio-économiques ont aussi sollicité le CEN pour bénéficier d'une expertise technique et scientifique, comme l'Office National des Forêts, des associations du monde agricole ou encore la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural).

À l'échelle régionale, la dynamique de réseau portée par le CEN se traduit ainsi par l'animation ou la participation à des programme régionaux en faveur des espèces, particulièrement au travers de la coordination du Plan d'action pour préserver l'Azuré de la croisette, ou en faveur des milieux, avec le programme d'actions «mares» ou l'animation régionale ciblant les milieux humides (voir encadrés).

L'organisation du CEN Franche-Comté

Pour mettre en œuvre ces actions, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté mobilise une équipe de 19 salariés.

Créé à l'origine sous l'impulsion du réseau associatif franc-comtois en 1991, le CEN s'appuie aujourd'hui sur une diversité de membres. Si les adhérents individuels sont peu nombreux, l'association a cherché à impliquer fortement les partenaires, notamment en intégrant en tant que membres de l'association toutes les collectivités ou les particuliers ayant formalisé par des conventions et des baux leur collaboration avec le CEN. Ainsi, le Conseil d'administration peut intégrer 8 représentants des associations, 8 représentants des collectivités et établissements publics, 8 individuels et 3 représentants du Conseil scientifique et des salariés.

Pour consolider son assise citoyenne, le CEN mobilise une soixantaine de bénévoles lors de chantiers et confie la surveillance de ses sites à 25 conservateurs bénévoles locaux.

Le CEN Franche-Comté est Conservatoire d'espaces naturels **agréé** depuis fin 2014.

Si les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté sont en lien depuis leur création, le contexte de fusion des régions ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives de collaborations plus avancées, particulièrement concernant les programmes régionaux, tout en maintenant les spécificités des territoires et des organisations associatives.

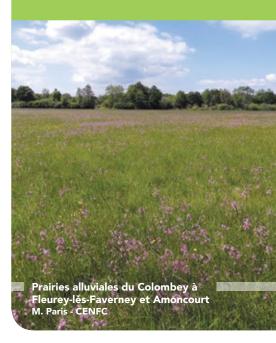
• Elvina BUNOD

Chargée de communication

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Le Conservatoire en appui des porteurs de projets sur les milieux humides

Depuis 2012, sous l'impulsion de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, du Conseil régional et de la DREAL Franche-Comté, le CEN s'est vu confier un programme d'animation régionale en faveur des milieux humides. Ce projet vise à accompagner les porteurs de projets sur les actions conduites en faveur de ces milieux, et ce sur toutes les thématiques. Ainsi, le CEN Franche-Comté assiste les maîtres d'ouvrage des inventaires, administre la base de données des milieux humides francs-comtois et coordonne la diffusion des données. Il crée des outils pour démultiplier les actions, depuis le niveau stratégique régional jusqu'à réaliser une assistance technique sur les sites. Il mobilise le réseau d'acteurs et met à disposition des outils de sensibilisation. Enfin, le CEN anime les instances régionales afin de renforcer la cohérence des actions et la synergie entre



Le Conservatoire aux petits soins pour les mares de sa région...

Le Conservatoire d'espaces naturels mène depuis 2005 un Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté, en partenariat avec l'Office National des Forêts. Un inventaire des mares au niveau régional a permis de définir des réseaux pilotes de mares à l'échelle intercommunale, dotés de plans de gestion, sur lesquels des actions ont été mises en œuvre en lien étroit avec la profession agricole : préservation, restauration et création de mares ainsi que l'amélioration de la connectivité entre les mares avec plantation de haies.

Ces actions opérationnelles sont complétées par des missions d'assistance technique pour les collectivités et les particuliers et par un vaste programme de communication.





Une nouvelle antenne dans l'Yonne pour le Conservatoire

Depuis 2011, la politique du Conservatoire vise à déployer ses équipes physiquement et de manière permanente sur l'ensemble de la Bourgogne. Ces dernières années, une antenne a vu le jour en Saône-et-Loire à la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle, une autre à la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire dans la Nièvre. Une véritable antenne manquait à ce jour dans l'Yonne, d'autant que le chargé de mission en charge de ce département était basé... à Pouilly-sur-Loire. C'est aujourd'hui chose faite vu que le Conservatoire a ouvert une antenne à Avallon en janvier 2015.

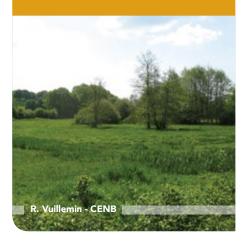
Une antenne pour se rapprocher des territoires

La création d'une antenne avallonnaise émane du besoin d'un ancrage territorial pour gérer de manière optimale les sites icaunais du Conservatoire. De plus, cette antenne permet de décentraliser partiellement certaines compétences du Conservatoire (animation pédagogique, communication, expertise écologique, etc.). Elle engendre également un soutien plus approfondi aux collectivités (ex : Schéma départemental des espaces naturels sensibles) ou bien encore la conduite de projets de plus grande ampleur.

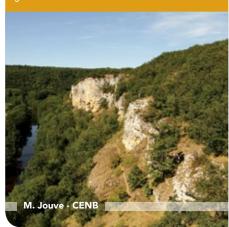
Quelques sites Conservatoire emblématiques de l'Yonne

Le site des Proux se trouve au cœur de la vallée du Branlin en Puisaye. Le Conservatoire entretient la mégaphorbiaie du site, milieu de vie du Cuivré des marais, petit papillon d'intérêt européen.

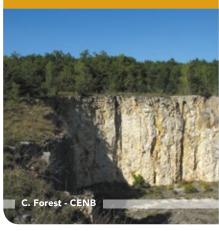
La gestion de ce site n'aurait pu se faire sans le concours d'un exploitant agricole local. En contrepartie, il utilise les résidus de coupe en litière.



La Côte de Char, qui domine le tunnel de Saint-Moré, est un complexe de pelouses calcaires très sèches, de falaises de l'oxfordien et de forêts de plateau. De nombreuses espèces subméditerranéennes ont trouvé refuge au sein de ce site. Deux sentiers pédestres permettent désormais de découvrir ces richesses. En 2016, une partie du site sera gérée par pâturage ovin grâce au travail du Conservatoire et d'un éleveur local.



La Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc est un des joyaux géologiques de la Bourgogne et l'un des sites les plus adaptés, à l'échelle nationale, pour découvrir un récif corallien fossilisé. Le Conservatoire va mettre en œuvre plusieurs actions de grande ampleur de protection et de mise en valeur pédagogique pour le grand public de ce patrimoine géologique.



Les missions du Conservatoire dans l'Yonne

Le Conservatoire gère actuellement 45 sites icaunais, dont 21 en convention de gestion avec des acteurs privés ou des collectivités et 24 en propriété. En somme, la structure est responsable de la gestion de 428 ha dans le département. La nature des sites est très variée, allant des pelouses sèches calcaires des vallées de la Cure et de l'Yonne aux prairies alluviales de Puisaye en passant par des sites à chauves-souris ou d'autres sites à forts enjeux géologiques. Le Conservatoire est également gestionnaire pour le compte de l'État de l'unique réserve naturelle nationale du département, située à Mailly-le-Château : la réserve naturelle du Bois du Parc.

Mais les actions du Conservatoire dans l'Yonne ne s'arrêtent pas là. Il travaille notamment sur des inventaires de milieux humides, soutient les politiques Natura 2000 et accompagne les entreprises dans la mise en place de leurs actions « Biodiversité ».

Outre la gestion et la préservation du patrimoine naturel bourguignon, le rôle du Conservatoire est aussi de sensibiliser le grand public à la préservation de la nature et de la biodiversité. Un panel d'animations est proposé chaque année pour découvrir les trésors écologiques et notamment dans le département. Le Conservatoire a aussi réalisé deux sentiers de découverte : le sentier de la réserve du Bois du Parc et le sentier du Moulin de Vanneau en Puisaye.



L'antenne est ouverte au public et se situe à l'adresse suivante :



Les locaux icaunais du Conservatoire ont été inaugurés le 6 novembre 2015 notamment en présence de Sonia PATOURET, Conseillère départementale, Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire, Françoise WICKER et Gérard DELORME, adjoints au maire d'Avallon. Une quarantaine de personnes ont fait le déplacement.



Qui se cache derrière le Conservatoire dans l'antenne de l'Yonne?



Un chargé de missions territorial, Maxime JOUVE, en charge de la gestion des sites Conservatoire icaunais dont la gestion de la réserve du Bois du Parc en qualité de Conservateur.

maxime.jouve@cen-bourgogne.fr
03 45 02 75 84

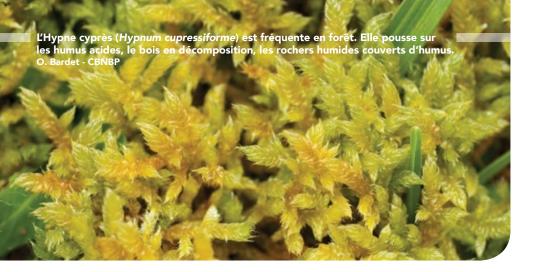


Un chargé de projet, Cédric FOUTEL, en charge de la coordination du réseau des gestionnaires de Bourgogne, de la réalisation des inventaires de milieux humides dans l'Yonne, des actions de pédagogie et de communication, mais aussi de projets extra-régionaux tels que l'Observatoire des milieux humides SeinO.

cedric.foutel@cen-bourgogne.fr 03 86 46 03 80

Le Conservatoire est désormais présent dans toute la région. Gageons que ceci lui permettra de mieux assurer la préservation du patrimoine naturel bourguignon.

Maxime Jouve
 Chargé de missions territorial Yonne
 Cédric Foutel
 Chargé de projet
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Leçon de choses

La vie secrète des mousses

Ce que nous appelons couramment « mousses » cache en fait un groupe de végétaux terrestres appelés « bryophytes » (du grec « bryo » signifiant « mousse » et « phytos » signifiant « plante »). Ils se caractérisent, pour la majorité, par leur petite taille (de moins d'1 mm à quelques cm) et par l'absence de système vasculaire, c'est-à-dire de vaisseaux par lesquels circule la sève. À l'heure actuelle, le nombre d'espèces de bryophytes dans le monde est estimé entre 15 000 et 25 000 mais de nouvelles sont encore découvertes et ce même en France. En Bourgogne, environ 650 espèces ont été inventoriées, et il en reste encore à découvrir.

Que sont les bryophytes?

Pour faire simple, les bryophytes se répartissent en **trois lignées**: les **mousses** (800 espèces en France métropolitaine), les **hépatiques** (300 espèces) et les **anthocérotes** (4 espèces). Les bryophytes sont apparues à la surface de la terre **il y a environ 440 millions d'années**, certainement à l'issue de la transformation d'algues qui se seraient adaptées à la vie aérienne. Ce sont des **plantes photosynthétiques** et **chlorophylliennes** (même si elles peuvent être jaunes, rouges, brunes ou noires).

La détermination des bryophytes, de petite taille, rappelons-le, repose essentiellement sur des caractères microscopiques observables à la loupe ou au microscope (cellules, coupe de feuilles ou de tiges par exemple). Toutefois, certaines espèces sont identifiables aisément et si vous rencontrez au détour d'une balade une mousse ou une hépatique, vous pourrez reconnaître divers éléments (voir schémas p.17).

La reproduction des bryophytes

Les bryophytes peuvent se reproduire de façon sexuée (un spermatozoïde + un ovule) en produisant des sporophytes dont les spores sont dispersées par le vent. Elles peuvent également se multiplier végétativement par la production d'organes spécialisés libérant des propagules végétatives de formes diverses et générées sur diverses parties du gamétophyte (tige, feuilles, rhizoïdes) voire parfois sur le sporophyte. De plus, tout ou partie du gamétophyte est capable d'engendrer un nouvel individu complet à partir d'un bris de feuille ou d'une ramification par exemple.

Le saviez-vous ?

Les hépatiques doivent leur nom à leur ressemblance avec les lobes du foie. Ce qui a conduit également les gens à penser que ces mousses pouvaient traiter les maux du foie. Mais il n'a encore jamais été prouvé que les hépatiques auraient de telles vertus.

L'Hépatique des fontaines (Marchianta polymorpha), très commune, vit dans les milieux humides.

O. Bardet - CBNBP



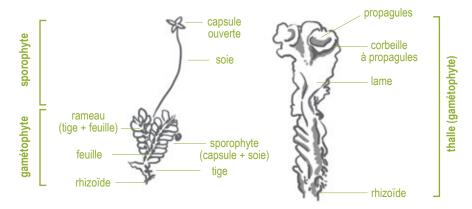
Où vivent les bryophytes?

Les bryophytes se trouvent dans toutes les régions du globe, de la plaine à la haute montagne. Elles utilisent des habitats de taille très restreinte et occupent des niches écologiques très précises: il s'agit de micro-habitats. Ainsi, sur un même support, les flores seront différentes en fonction des faces considérées. La plupart vivent dans des lieux frais ou humides, de préférence ombragés. En forêt, le sol, les rochers, l'écorce des arbres, le bois en décomposition peuvent héberger de nombreuses espèces. Les bryophytes peuvent aussi se développer en milieux plus secs comme des rochers au soleil, des pelouses sèches, des toits de maison, entre les interstices des trottoirs, sur les sols des bords de routes ou de sentiers. Elles sont aussi présentes dans l'eau courante, aux abords des ruisseaux et des lacs, dans les marais et les tourbières. Ayant peu de besoin, les bryophytes sont souvent des espèces pionnières.

Des végétaux de grand intérêt

Les bryophytes constituent une part très importante de la diversité végétale de certains habitats et occupent une place essentielle dans le fonctionnement de nombreux écosystèmes. Elles jouent un rôle important en retenant l'excès d'humidité du sol ou en ralentissant son évaporation. Par temps sec, elles restituent l'eau graduellement dans l'environnement et rééquilibrent ainsi le régime hydrique global. Les coussinets de mousses abritent de nombreux petits invertébrés (acariens, collemboles, coléoptères, etc.). De par leurs propriétés, les bryophytes présentent d'autres avantages insoupçonnés : vertus médicinales, propriétés anti-microbiennes, anti-fongiques, isolant pour les habitations en bois, toits végétalisés, etc. Elles sont aussi de bons indicateurs de la qualité de l'air et de l'eau mais aussi de l'état de conservation de nombreux habitats naturels. Depuis 2013, 14 espèces sont protégées en France (JORF n°0130 du 7 juin 2013) dont 4 ont été citées en Bourgogne.

Schéma de la face dorsale d'une hépatique à feuilles (à gauche) et d'une hépatique à thalle (à droite) d'après de Gradstein et Van Melick, 1996



Quelques références bibliographiques

Article rédigé d'après LEBLOND S., BOUCHER A.
Initiation à la bryologie
Voyage au cœur de la vie secrète des mousses
Octobre 2011. 43 p.
Téléchargeable sur :

http://vigienature.mnhn.fr/sites/vigienature.mnhn.fr/files/ uploads/vf_Livret_Bryologie_MNHN_Natureparif.pdf

Une référence pour s'initier à la reconnaissance de ce groupe :

« Mousses et Hépatiques de France : Manuel d'identification des espèces communes » de Vincent HUGONNOT, Jaoua CELLE & Florine PÉPIN (ed. Biotope)

Les espèces de Bourgogne ont été listées dans un article récent :

BARDET O. (2014). Catalogue des bryophytes de Bourgogne. Rev. sci. Bourgogne-Nature - n°19 : pp 82-111.

Le saviez-vous?

Contrairement à ce que nous croyons, les mousses ne poussent pas forcément sur la partie des troncs d'arbres orientée au nord. Elles préfèrent effectivement le côté le plus humide et le moins exposé au soleil mais cela peut varier en fonction de l'inclinaison du tronc, des conditions d'humidité, de vent et d'ensoleillement. Par exemple, dans les lieux très humides, les mousses poussent tout autour des troncs d'arbres.

Le saviez-vous ?

Les tourbières acides sont pour l'essentiel constituées de « mousses » particulières appelées sphaignes. Le dioxyde de carbone est fixé durablement dans la tourbe sous forme de carbone ce qui contribue à atténuer l'effet de serre de manière significative.

Si jusqu'à présent vous ne prêtiez pas ou peu attention aux mousses lors de vos promenades, nous vous invitons à prendre le temps de vous pencher un peu plus sur elles pour les admirer et les découvrir. Et qui sait, cela éveillera peut-être en vous une âme de bryologue!

> • Caroline NAJEAN Chargée de missions

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Brèves de nature

Actualité nationale

Deux nouvelles publications de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage en 2015

Si vous êtes gestionnaire de milieux naturels, ces deux publications peuvent vous intéresser :

- Une synthèse des connaissances sur le castor et la loutre sur le bassin de la Loire, téléchargeable sur http://bit.ly/1Q0oLWg
- Une synthèse des connaissances des facteurs influençant la biodiversité des étangs piscicoles, téléchargeable sur http://bit.ly/1ZmNaI5

Peuplement forestier et biodiversité

L'Indice de Biodiversité Potentielle ou IBP est un outil simple et rapide pour évaluer la capacité d'accueil d'un peuplement forestier pour les êtres vivants (oiseaux, insectes, plantes, etc.) et pour diagnostiquer les points d'amélioration possible lors des interventions sylvicoles. L'IBP a été conçu pour que le propriétaire forestier et son gestionnaire puissent facilement intégrer la biodiversité ordinaire dans sa gestion courante. L'analyse de 299 indices réalisés par le CRPF en forêt privée bourguignonne, principalement en plaine, montre que les forêts diagnostiquées sont très diversifiées en essences et comportent de nombreux micro-habitats (trous de pic et autres cavités, lierre, décollement d'écorce, champignons lignivores, grosses branches cassées, etc.). Des points sont toutefois à améliorer.

La structure des peuplements d'un point de vue vertical est souvent composée de moins de 3 strates alors que ce critère se décompose normalement en 4 strates, de la strate herbacée au feuillage haut.

Les bois morts sur pied et au sol de plus de 40 cm de diamètre et les très gros bois vivants (>70 cm de diamètre) ne sont pas présents partout alors qu'ils hébergent une riche biodiversité spécifique.

Enfin, il y a peu de milieux ouverts en forêt.

Pour en savoir plus sur l'IBP: http://
www.foretpriveefrancaise.com/ibp/

Actualités régionales

Des aménagements pédagogiques sur le grand étang de Pontoux (71)

Intégré au réseau Natura 2000 de la Basse Vallée du Doubs et des étangs associés, le grand étang de Pontoux est devenu la propriété du Département de Saône-et-Loire en 2009 et fait partie des 50 sites référencés au Schéma départemental des espaces naturels sensibles de Saône-et-Loire. Ce site est considéré comme exceptionnel et unique à l'échelle régionale compte tenu de sa très grande richesse ornithologique et de la qualité de ses milieux. L'objectif du Département est de maintenir, voire d'améliorer le potentiel écologique de cet étang. Afin d'accueillir le public sur le site tout en préservant la quiétude des espèces, divers aménagements ont été réalisés à savoir un parcours de découverte en partie sur platelage bois, un observatoire ornithologique, un refuge pour l'accueil des visiteurs et des panneaux pédagogiques. Des visites guidées gratuites sont prévues. Tous ces travaux ont fait l'objet de cofinancements de la Région Bourgogne et de l'Europe (via les fonds FEDER).

Des conférences pour tout savoir sur les insectes pollinisateurs!

À l'occasion de la sortie de son nouveau livre traitant des abeilles mellifères sauvages (paru fin février aux éditions Delachaux & Niestlé), Vincent Albouy, entomologiste - jardinier-écrivain, viendra en Bourgogne durant la dernière semaine d'avril pour parler des rôles fondamentaux que jouent ces insectes dans la nature et au jardin, des services indispensables qu'ils nous rendent et des menaces qui pèsent sur eux. Quatre conférences gratuites et tout public seront organisées par la Ligue pour la protection des oiseaux, la Société naturaliste de Montbard, l'association La Coudée (Le Là itou) et les éditions Delachaux & Niestlé:

- le mardi 26/04 (17h30-19h30) à Auxerre : «L'abeille mellifère, une espèce sauvage en Europe»
- le mercredi 27/04 (20h30-22h00) salle du 1^{er} étage de la mairie à Mont-Saint-Jean : «Le frelon asiatique, un danger pour la biodiversité?»

- le jeudi 28/04 (20h30-22h00) salle Camille Claudel à Dijon : «La disparition des insectes pollinisateurs sauvages et son impact au potager et au verger»
- et le vendredi 29/04 (20h30-22h00) à Montbard : «L'abeille mellifère, une espèce sauvage en Europe»

Chaque conférence durera environ 1h et se terminera par un temps d'échange et une séance de dédicaces, une librairie partenaire étant à chaque fois présente pour permettre au public d'acheter les ouvrages concernés. À noter que des sorties de découverte naturaliste seront animées par Vincent Albouy pour les enfants et adultes durant l'après-midi précédant certaines conférences.

Plus d'informations sur les conférences et sorties en contactant :

- la LPO 89 (Auxerre) : 03 86 42 93 47 yonne@lpo.fr
- le Là itou (Mont-Saint-Jean) : 03 80 84 38 08 / lacoudee@gmail.com
- la LPO 21 (Dijon) :
- 03 80 56 27 02 / cotedor@lpo.fr
- la SNM (Montbard) : 06 89 12 54 12 deschamps.christophe@wanadoo.fr

Vente de livres sur l'ornithologie dans l'Yonne

La LPO Yonne a fêté ses 20 ans au Parc Paul Bert à Auxerre les 12 et 13 septembre 2015.

À cette occasion, deux livres sur l'ornithologie dans l'Yonne ont été mis en vente. Vous pouvez toujours acquérir ces ouvrages si vous n'avez pas encore passé votre commande!

- « L'Yonne et ses oiseaux, une très longue histoire d'amour » de Pierre Germond (240 pages) : toute l'histoire de l'ornithologie dans l'Yonne depuis Félix Rabé, fondateur de la SPOY en 1890 jusqu'à la LPO Yonne d'aujourd'hui.
- « Catalogue annoté des oiseaux de l'Yonne » (495 pages) : réédition du catalogue de Félix Rabé et évolution de l'avifaune de 1886 jusqu'à nos jours, commentée par Pierre Germond.

Comptez $25 \in$ par ouvrage (+ $6 \in$ de frais de port) ou $40 \in$ pour les 2 (+11 \in de frais de port).

Vous pouvez passer votre commande à : - Pierre Germond, 35 avenue Roger Varrey 89300 Joigny

- ou à LPO Yonne, 14 avenue Courbet - 89000 Auxerre

Les livres sont aussi disponibles dans un certain nombre de librairies de l'Yonne (Auxerre, Sens, Avallon, Joigny, Toucy), dans un certain nombre de magasins spécialisés et bientôt à Guédelon.

Chantier Natura 2000 - Appel à bénévole!

Dans le cadre de la gestion du site Natura 2000 « Milieux forestiers du Châtillonnais avec marais tufeux et sites à Sabot de Vénus », une opération de restauration de pelouse sur la commune de Leuglay en haute Côte-d'Or est organisée la matinée du 16 avril 2016.

L'opération consistera en l'arrachage manuel de semis de Pin sylvestre qui colonisent la pelouse de Tête cendrée, reconnue d'intérêt pour le site Natura 2000. Rendez-vous à la maison de la forêt de Leuglay à 9h00 avec gants et bonne humeur. Bilan du chantier en fin de matinée suivi d'un apéritif offert.

Contacts:
Bertrand BARRÉ,
animateur du site Natura 2000
bertrand.barre@onf.fr - 03 80 91 55 32
Sylvain BOULANGEOT,
animateur de la Maison de la Forêt
leuglay@maison-foret.com - 03 80 81 86 11

Actualités du Conservatoire

Résultats du concours photo

« Regards sur la nature »

En 2015, le Conservatoire a lancé un concours photos dans le cadre des Rencontres du Conservatoire organisées sur le territoire de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud.

46 photographes ont participé à ce concours en capturant de beaux moments de nature. Le jury s'est réuni le 13 novembre dernier pour départager les 135 photos reçues.

Les choix ont été difficiles, mais au terme d'une matinée de discussions, le jury est tombé d'accord sur une sélection de 31 photos (30 dans la catégorie «adultes» et 1 dans la catégorie «enfants»).

Cette sélection, parmi laquelle se cache le trio gagnant, fait désormais l'objet d'une exposition inaugurée à la Maison de l'Intercommunalité de Beaune le 4 février 2016, date à laquelle les noms des lauréats ont été révélés et les prix remis. Vous pouvez découvrir tous les clichés en suivant le lien sur la page d'accueil de notre site internet.

Un grand merci à tous les participants pour leur intérêt pour ce concours et félicitations pour la qualité de leurs clichés!

Assemblée générale

La prochaine Assemblée générale du Conservatoire se tiendra le 4 juin 2016 à Saint-Moré dans l'Yonne. Après la présentation en salle du bilan d'activités 2015 et les élections des membres du Bureau, des visites guidées seront organisées l'après-midi sur le terrain.

Nous vous y attendons nombreux!

Bourgogne - Nature, transmettre pour préserver



Le Bourgogne-Nature n° 21-22 désormais disponible

Découvrez au fil des pages de ce double numéro des zooms, des questions de nature, un portfolio, la rubrique «la nature, ce que dit le droit», etc. Vous trouverez également l'édition des actes des 11^e Rencontres Bourgogne-Nature associées au 37^e colloque de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères sur le thème «Mammifères sauvages: Recolonisation et réémergence».

30 € frais de port compris (18 € pour les adhérents du Conservatoire)

Le Bourgogne-Nature Junior n°6 désormais disponible

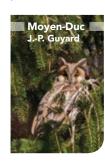


Ce numéro multimédia mêle savamment regards de chercheurs, les Muséums de Bourgogne, l'Université de Bourgogne, la Société des sciences naturelles de Bourgogne et met en valeur les travaux des collèges et lycées bourguignons. Ce numéro comprend une revue, un DVD-Rom, une version en ligne sur www.bourgogne-nature.fr et un calendrier perpétuel de la Nature! La revue et le DVD sont disponibles en vente par correspondance. Le calendrier perpétuel est à venir chercher à la Maison du Parc à Saint-Brisson (ou prévoir une participation aux frais de port en plus).

13^e Rencontres Bourgogne-Nature 2016

Rendez-vous les 14 et 15 octobre 2016 à la Maison du Parc naturel régional du Morvan à Saint-Brisson (58) pour de nouvelles rencontres scientifiques Bourgogne-Nature sur le thème «Bourgogne-Franche-Comté. La région change. Et la nature?» pour faire écho à la fusion des deux régions.

Bourgogne-Nature fédère différentes associations naturalistes de Bourgogne dont le Conservatoire et vise à diffuser les savoirs auprès des différents publics de notre région.



«Les clichés» de Bourgogne-Nature

La photothèque du site internet de Bourgogne-Nature est ouverte à tous! Amateur ou professionnel, cet espace est le vôtre. Valorisez vos plus beaux clichés. Les internautes

sont impatients de pouvoir découvrir le regard que vous portez sur notre nature bourguignonne. Vous contribuez vous aussi à «transmettre pour préserver». À noter, le site internet de Bourgogne-Nature va changer de look en 2016! L'équipe travaille actuellement à cette nouvelle version qui sera visible sur tous nos ordinateurs, nos tablettes et mobiles également. Plus simple et efficace d'utilisation, il sera aussi plus agréable à commenter, à partager, à lire et à relire.

Renseignements, tarifs des publications, commande et abonnement : contact@bourgogne-nature.fr ou au 03 86 76 07 36 Retrouvez l'actualité Nature en Bourgogne sur la page Facebook de Bourgogne-Nature



Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourquignon

le patrimoine naturel bourguignon
Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre
des études et des travaux de gestion des milieux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels ou d'espèces à fort enjeu et assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature.

Depuis décembre 2013, le Conservatoire est agréé par l'État et la Région qui reconnaissent officiellement son rôle et ses missions.

Un Conseil d'administration

Ce Conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents.

Un Conseil scientifique

Depuis avril 2012, un Conseil scientifique a été mis en place. Sa principale mission est de valider sur le plan scientifique les documents de gestion des sites du Conservatoire.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée Une trentaine de permanents de formations diverses

Une trentaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir les objectifs du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire. Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée Générale, Conseil d'administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels. Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels www.reseaux-cen.org



Le Conservatoire est membre de l'association fédératrice Bourgogne-Nature www.bourgogne-nature.fr

Collège de membres de droit associatif au Conseil d'administration

















Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration











Collège de membres associés au Conseil d'administration































Communes partenaires

Côte-d'Or / Ancey • Baubigny • Bouilland • Brochon • Bure-les-Templiers • Chambolle-Musigny • Chaugey • Cormot-le-Grand • Couchey • Cussey-les-Forges • Épagny • Essarois • Étalante • Fixin • Flammerans • Gevrey-Chambertin • Is-sur-Tille • La Bussière-sur-Ouche • Leuglay • Lignerolles • Lusigny-sur-Ouche • Marcilly-sur-Tille • Meloisey • Meursault • Morey-Saint-Denis • Nantoux • Nuits-Saint-Georges • Pommard • Recey-sur-Ource • Saint-Germain-le-Rocheux • Saint-Romain • Samerey • Santenay • Savigny-le-Sec • Savigny-lès-Beaune • Spoy • Talant • Tillenay • Vanvey • Vauchignon • Velars-sur-Ouche • Vernois-lès-Vesvres • Viévy • Vosne-Romanée • Voulaines-les-Templiers

Saône-et-Loire / Autun • Beaurepaire-en-Bresse • Bouzeron • Bussières •
Chassey-le-Camp • Cronat • Cuiseaux • Cuisery
• Dezize-lès-Maranges • Dommartin-lès-Cuiseaux • Flacey-en-Bresse • Huilly-sur-Seille
• La Truchère • Leynes • Lugny • Mailly-sur-Seille
• La Truchère • Leynes • Lugny • Mailly-sur-Seille
• Ménetreuil • Moroges • Nanton • Ormes •
Ouroux-sur-Saône • Plottes • Préty • Ratenelle
• Remigny • Roussillon-en-Morvan • Rully •
Saint-Germain-du-Plain • Saint-Sernin-du-Bois
• Saint-Sernin-du-Plain • Saint-Vincent-enBresse • Savigny-en-Revermont • Senneceyle-Grand • Solutré-Pouilly • Vergisson • Verzé

Yonne / Andryes • Arcy-sur-Cure • Branches • Cravant • Fontaines • Fontenay-près-Vézelay • Givry • Lainsecq • Mailly-la-Ville • Mailly-le-Château • Merry-sur-Yonne • Mézilles • Sacy • Saint-Bris-le-Vineux • Saint-Julien-du-Sault • Saint-Martin-sur-Armançon • Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes • Saint-Moré • Saint-Sauveur-en-Puisaye • Saints • Tanlay • Toucy • Treigny • Vergigny • Villiers-Vineux • Voutenay-sur-Cure

Nièvre / Arleuf • Charrin • Cossaye • Decize • Gien-sur-Cure • Gimouille • La Celle-sur-Loire • Lamenay-sur-Loire • Luthenay-Uxe-loup • Montsauche-les-Settons • Pouilly-sur-Loire • Saint-Agnan • Saint-Brisson • Saint-Hilaire-Fontaine • Saint-Ouen-sur-Loire • Sougy-sur-Loire

Allier / Gannay-sur-Loire

Intercommunalités

- Syndicat mixte de valorisation du grand site Solutré Pouilly Vergisson
- Communauté de Communes entre Monts et Dheune
- Communauté Urbaine Creusot Montceau
- Communauté de communes du Val du Sauzay
- Pays Nevers Sud Nivernais

Établissements bancaires







Fondations et partenaires privés













N°43 - 1er semestre 2016 ISSN 1164 - 5628 Dénôt légal : 1er trimestre

Dépôt légal : 1er trimestre 2016

Publication éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fenay Tél. 03 80 79 25 99 ◆ Fax 03 80 79 25 95 www.cen-bourgogne.fr contact@cen-bourgogne.fr Directeur de la publication Daniel SIRUGUE Directeur de la rédaction Romain GAMELON

Maquette Olivier GIRARD Secrétariat de rédaction Caroline NAJEAN

Ont collaboré à ce numéro

Elvina Bunod, Cécile Diaz, Guillaume Doucet, Cédric Foutel, Maxime Jouve, Caroline Najean.



Comité de lecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Guy Hervé, Patrice Notteghem, Gérard Payen, Claude Quintin, Isabelle Rebillard, Daniel Sirugue.

DREAL Bourgogne (Philippe Pagniez), Conseil Régional (Marie Thomas), CD58 (Fabrice Alric).

Les actions du Conservatoire sont aussi soutenues par :



Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne, du Conseil Régional Bourgogne et du Conseil Départemental de la Nièvre.





